

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 256

MONTREAL, LE VENDREDI 4 NOVEMBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le fantôme de Lévesque

À l'aube d'une année référendaire, voici qu'on fait revivre René Lévesque par une biographie en trois tomes, dont le premier paraît cette semaine, sous la plume du journaliste Pierre Godin. Les deux autres paraîtront en 1995, en pleine fièvre référendaire. L'auteur se défend d'avoir planifié le coup. Il n'empêche que pour les souverainistes, l'affaire tombe à point. Comme le disait cette semaine l'ex-ministre Camille Laurin, l'évocation du souvenir de Lévesque ne peut qu'aider la Cause.

La perception qu'on a de lui, y compris chez les jeunes qui ne l'ont pas connu, «est généralement positive», observe le sondeur Jean-Marc Léger. Non seulement Lévesque «ne fait plus partie de la polémique politique», mais «il n'a droit qu'à des éloges depuis sa mort. Personne n'ose le critiquer. Il est déifié».

Même ses adversaires l'ont adulé, s'en sont réclamés, quand cela pouvait servir leurs intérêts politiques. Encore durant la dernière campagne électorale, Daniel Johnson attaquait Parizeau: «Il lui manque le sens démocratique à la René Lévesque.» En 1992, Brian Mulroney avait soutenu que Lévesque aurait été satisfait en grande partie par l'Accord de Charlottetown.

Au printemps 1991, Robert Bourassa disait de lui qu'il «a donné beaucoup de crédibilité à l'option. Il a défendu un nationalisme dénué de chauvinisme, un nationalisme ouvert et fondé autant sur l'identité du peuple québécois que sur le fonctionnement du système. Après la défaite référendaire, il a respecté la volonté populaire. Ce sont des attitudes de ce genre qui ont fait qu'aujourd'hui on peut avoir sur la question nationale un débat qui se déroule dans un climat de relative sérénité».

M. Bourassa, aux prises alors avec le rapport Allaire et celui de la Commission Bélanger-Campeau, n'en retenait pas moins ce qui était à son avis un trait de Lévesque: la prudence, qui l'aurait incité à demander, en 1980, un mandat de négociation et non de réaliser la souveraineté. Mais il avait un reproche à lui faire: «Quand l'avenir d'un peuple est en cause, on ne doit pas faire un référendum qu'on n'est pas certain de gagner.»

À la même époque, à l'occasion d'un colloque sur Lévesque organisé à l'UQAM, ce fut au tour de Parizeau d'invoquer le père fondateur pour combattre Bourassa. «Ce serait trahir René Lévesque si, après toutes ces années à clarifier les choses, à chercher un pays, on laissait de côté un consensus de plus en plus net des Québécois. Nous ne pouvons pas nous maintenir dans la confusion à chercher des voies obscures», disait-il.

Le lancement du livre, auquel Parizeau a participé, mardi, coïncide avec le septième anniversaire de sa mort. Il coïncide aussi avec un épisode douloureux de l'histoire du parti. Il y a dix ans, en novembre 1984, sept ministres et trois députés du PQ démissionnaient, en rupture avec Lévesque, dont il ne voulaient pas partager le «beau risque fédéraliste». Il y avait parmi eux Jacques Parizeau.

Quoi qu'il en soit, le souvenir de Lévesque demeure une inspiration pour les troupes péquistes, qui se réunissent samedi en conseil national. Lors de la soirée du 25e anniversaire du PQ, en marge du congrès d'août 1993, les organisateurs avaient préparé un document visuel, enfilade d'images du fondateur à diverses époques. Sa cigarette. Son sourire. Ses mimiques. Il fallait voir ces mille paires d'yeux rivés à l'écran. On n'entendait pas sa voix, mais tout le monde lut sur ses lèvres: «Si je vous ai bien compris, vous êtes en train de dire: à la prochaine fois.»

Parizeau prit le micro et demanda aux partisans de cesser d'applaudir. «On vient de voir le patron, dit-il. Il n'aura jamais de successeur. Jamais. Il a été chef du parti, chef du gouvernement, homme d'Etat. Un homme parmi les meilleurs d'entre nous. Il a été aussi une conscience, une âme, dit-il; quelque chose que d'espèces de technocrates dans mon genre ne seront jamais.»

Comme chaque année depuis 1988, M. Parizeau est allé déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Lévesque. «Cette année, dit-il, c'a une signification particulière. Le parti qu'il a fondé revient aux affaires et nous marquons la continuité de l'action et des objectifs de cet homme. Dans ce sens-là, c'est plus émouvant que les années antérieures. Ses premières tentatives d'organiser un pays ont passé à travers beaucoup de tourmentes. Cette fois-ci, nous sommes plus avisés, plus déterminés, en grande partie grâce à lui.»

Lévesque ne se reconnaissait pas cette envergure historique. Dans une lettre à Pierre Vadeboncoeur, en 1973, que l'écrivain révélait en 1991, il écrivait: «Je n'accepte pas, autant vous le dire d'emblée, votre définition historique de mon rôle. J'ai lu ou suivi assez d'histoire d'ici ou d'ailleurs pour refuser l'idée de l'homme irremplaçable.» Lévesque est mauvais juge, enchaînait Vadeboncoeur à l'époque. «Nous savons mieux que lui sur ce point: un peuple s'est largement coulé dans sa pensée. Ce n'est pas rien.»

INDEX	MÉTÉO
AgendaB8	Montréal
Avis publicsB5	Nuageux. 30% de probabilité d'averses en après-midi.
ClasséesA4	Max: 12
CultureB10	Québec
ÉconomieA8	Nuageux avec éclaircies.
ÉditorialA10	Max: 9
Le mondeA6	Détails en A12
Mots croisésA4	
Les sportsB5	

POLITIQUE

La résidence de Parizeau en territoire fédéral

PAGE A 5



MONTREAL

Les cols bleus renouvellent leur appui au RCM

PAGE A 4



CULTURE

Le prix Fémina à Olivier Rolin

PAGE B 10

Québec pourrait verser 1,5 million\$ pour scinder la direction de la Caisse de dépôt

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'annonce du premier ministre Jacques Parizeau d'éliminer la direction bicéphale à la Caisse de dépôt et placement du Québec pourrait coûter au bas mot 1,5 million \$. M. Parizeau pointait ainsi en direction de Guy Savard, l'actuel président et chef de l'exploitation de l'institution, qui s'accroche à un contrat de six ans commandant un salaire annuel de 250 000 \$.

Visé directement par cette décision qui nécessitera le dépôt d'un projet de loi avant Noël, Guy Savard, qui pilo-

te présentement la Caisse aux côtés de Jean-Claude Delorme, se voit ainsi menacé de rétrogradation. «Il s'agit d'une toute nouvelle situation, qui vient modifier le contrat existant», a souligné une source bien au fait du dossier.

En conférence de presse mercredi, M. Parizeau a annoncé le dépôt, en décembre prochain, de projets de loi visant à éliminer la direction bicéphale qui coiffe présentement la Caisse de dépôt (et Hydro-Québec) et à rétablir une structure unique de commandement. Aux termes de cet exercice, seul le poste de président, en l'occurrence Jean-Claude Delorme, sera protégé par la

loi et son remplacement soumis au vote de l'Assemblée nationale. Par ricochet, les nouvelles fonctions de M. Savard seront désormais définies par le conseil d'administration de la Caisse.

«Même s'il s'en défend, ce que les propos de M. Parizeau laissent entendre, c'est que M. Savard doit sauter, a ajouté notre source, et ce, que la sortie lui soit indiquée par le gouvernement ou par le conseil d'administration, dont les membres sont nommés par le gouvernement. En revenant à un seul joueur, Québec apporte d'impor-

VOIR PAGE A 12: CAISSE



PHOTO JACQUES NADEAU

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, prête une oreille attentive aux propos du directeur général de la Sûreté du Québec, Robert Lavigne, suite à l'annonce de la tenue d'une enquête sur le corps de police de Chambly et sur l'intervention policière de la SQ. Les dirigeants de la Fédération des policiers du Québec (à l'arrière-plan) ont profité de l'intermède pour parler stratégie.

Fausse paix entre les bleus et les verts?

Les policiers de Chambly entendent poursuivre leurs procédures contre la SQ

MARC THIBODEAU
LE DEVOIR

Le syndicat représentant les policiers de Chambly entend poursuivre ses procédures légales contre la Sûreté du Québec, même si le ministre de la Sécurité publique du Québec, Serge Ménard, soutient que la «paix est désormais revenue entre les verts et les bleus».

«Il n'est pas question pour nous d'arrêter ces démarches. Nous ne sommes pas encore tout à fait prêts à aller de l'avant, mais nous avons deux enquêteurs qui travaillent avec nous pour aller chercher les éléments qui nous manquent», a précisé hier le président de la Fédération des policiers du Québec, Jean-Guy Roch.

La Fédération avait annoncé le mois dernier qu'elle souhaitait poursuivre les responsables de l'opération menée contre le poste de police de Chambly en dommages pour atteinte à la dignité, l'honneur et la réputation des policiers concernés et de leurs familles, violation de leur vie privée et détention illégale, ainsi que pour compenser les dommages qu'ils ont subis.

M. Roch a réitéré ces intentions, hier, à la suite d'une conférence de presse à la mairie de Chambly, où le ministre Ménard a annoncé officiellement la tenue d'une

VOIR PAGE A 12: PAIX

Les minorités revendiquent leur place à l'Hôtel de Ville

KONRAD YAKABUSKI
LE DEVOIR

Keder Hyppolite éclate de rire lorsque l'on lui affirme que d'aucuns le voient comme membre du prochain comité exécutif de la Ville de Montréal.

Pas parce qu'il trouve l'idée risible. Au contraire. Il rit plutôt comme on le fait en apprenant que ce que l'on convoite depuis si longtemps semble enfin, peut-être, à portée de main.

«Tout le monde dit ça et ça serait quelque chose de vraiment extraordinaire, confie celui qui s'est longtemps acharné à améliorer le sort des minorités ethniques à Montréal et siège depuis 1991 au Comité de déontologie de la police de la CUM. Mais je vais me faire élire d'abord.»

Un défi de taille. D'abord parce que M. Hyppolite, de race noire et d'origine haïtienne, brigue les suffrages dans le district de Rivière-des-Prairies, là où la communauté italienne constitue le quart des électeurs et où le conseiller sortant s'appelle Bianco.

Deuxièmement, parce que dans toute l'histoire de Montréal, il n'y a jamais eu de conseiller municipal de couleur de peau autre que blanche. Bien que les minorités visibles du Québec aient franchi la barrière invisible en faisant élire quelques-uns des leurs aux niveaux provincial et fédéral, ils demeurent absents des bancs décisionnels de l'Hôtel de Ville de la métropole.

Cette absence durera-t-elle après dimanche? Pour la santé de la vie politique de Montréal, espérons que non, dit Fo Niemi, directeur général du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR).

«Le conseil doit refléter la composition et la

diversité ethnique de la ville, affirme-t-il. Quelqu'un qui n'a jamais su quels sont les problèmes des nouveaux venus à la recherche d'un logement (...) ne pourra pas prendre de décisions très sensibles à l'égard de la problématique. Imaginez comment un conseil exclusivement masculin pourrait se prononcer sur la violence conjugale.»

Décidément, on est loin d'atteindre le seuil souhaité par M. Niemi. Des 204 candidats présentés par les quatre principaux partis politiques montréalais, à peine sept, ou 3,4 %, appartiennent à des minorités visibles, alors que ces dernières forment 15 % de la population montréalaise. Et la plupart d'entre eux ont de minces chances de gagner.

Cela n'empêche pas Keder Hyppolite, qui se présente sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal, de revendiquer sa place dans la salle du conseil.

«J'ai fait ma part comme militant pendant les 22 ans que j'ai vécu au Québec. Il est temps maintenant que je fasse partie des décideurs, soutient celui qui dirige le Service d'aide aux néo-Québécois et aux immigrants (SANQI) depuis dix ans. C'est un juste retour des choses.»

M. Hyppolite, 48 ans, n'est pas étranger à la vie politique. Il est déjà commissaire à la Commission scolaire protestante du Grand Montréal. Il milite au sein du RCM depuis une douzaine d'années et s'est présenté comme candidat du NPD aux élections fédérales de 1988. Il a troqué sa carte de membre du NPD contre celle du Parti libéral du Canada en 1992. Et il ne cache aucunement ses ambitions politiques.

Le fait qu'il soit issu d'une minorité visible, il



La presse française brise la «conspiration du silence»

Paris-Match publie la photo de la fille naturelle de Mitterrand

YVES DE SAINT JACOB
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La presse française a brisé hier un tabou qu'elle s'était imposé, en parlant pour la première fois d'aspects très privés de la vie du président François Mitterrand et en publiant des photos d'une jeune fille de vingt ans, Mazarine, fille naturelle du chef de l'Etat français.

L'hebdomadaire illustré à grand tirage, Paris-Match, a reproduit cinq photos de la jeune fille, dont une avec le président français à la sortie d'un restaurant parisien, manifestation prise à la sauvette. Un livre du journaliste Philippe Alexandre doit sortir cette semaine et revenir en détails sur ce qu'il appelle «la famille morganatique» du président, après vingt ans de «conspiration du silence de tous les journalistes français».

M. Mitterrand, 78 ans, est père de deux garçons quadragénaires, Gilbert et Jean-Christophe, nés de son épouse Danielle. L'existence de Mazarine — un prénom très peu commun — était connue depuis longtemps dans les milieux politiques et dans les salles de rédaction. Plusieurs livres ou articles en avaient parlé, mais il s'agissait généralement de publications pamphlétaires, d'auteurs connus pour leur engagement politique extrémiste. Un roman et même un film avaient mis en scène en 1984 un président français avec un enfant naturel, mais toute rela-

VOIR PAGE A 12: MITTERRAND

ÉCONOMIE

La cote de crédit du Québec sous surveillance

PAGE A 8

VOIR PAGE A 12: MINORITÉS

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CAISSE Six ans encore au contrat de Savard

SUITE DE LA PAGE 1

tantes modifications à la situation actuelle. Une telle rétrogradation (de M. Savard) constitue ni plus ni moins un bris de contrat et commande, par le fait même, le respect de ses clauses et conditions. N'oublions pas qu'une nouvelle loi ne peut modifier un contrat signé antérieurement.

d'administration de l'institution à trouver une autre affectation à Guy Savard. M. Savard était alors présenté comme étant le «collecteur de fonds pour le Parti libéral du Québec». Et en tant que militant libéral, organisateur politique et pourvoyeur de fonds, il a travaillé étroitement avec Paul Martin, ministre fédéral des Finances et «adversaire» de Jean Campeau, ministre québécois des Finances et ancien dirigeant de la Caisse.

par le gouvernement précédent», a présumé notre source.

Dans ce jeu de têtes «qui roulent», M. Delorme se voit donc pour l'instant maintenu en fonction. Une «mutation latérale» de M. Delorme n'est pas exclue, son contrat comportant, dit-on, une clause dite de «serviteur de l'Etat», une vacance que l'on voit, dans les milieux financiers, être comblée par Claude Blanchet, président du Fonds de solidarité de la FTQ.

Même constat avec Richard Drouin, président du conseil et chef de la direction à Hydro-Québec, M. Parizeau ayant déclaré mercredi ne pas avoir de raison de croire qu'il ne demeurera pas à la barre de la société d'Etat. Puisque la direction bicephale dominant également à Hydro-Québec sera également éliminée, le rôle d'Armand Couture, actuel président et chef de l'exploitation, reste à définir. Samedi dernier, Le Devoir citait une source fiable parlant d'une mutation de M. Couture dans la haute fonction publique, un déplacement qui ouvrirait la porte à Yves Duhaime, officiellement «en réserve de la république» depuis son départ de Natrel le 28 octobre dernier.

MITTERRAND Changement de mœurs

SUITE DE LA PAGE 1

ion avec M. Mitterrand était soigneusement gommée.

La soudaine publication dans un média de large audience de photos de Mazarine traduit un changement de mœurs de la presse française, jusqu'alors discrète sur les affaires privées, et notamment sentimentales, des hommes politiques, à l'inverse des presses britannique ou américaine.

Elle revêt aussi une dimension politique évidente. Le président Mitterrand quittera le pouvoir dans sept mois, en outre l'incertitude de son état de santé, affecté par deux opérations d'un cancer de la prostate.

Les premières réactions traduites cette situation très sensible. L'ancien président Valéry Giscard d'Estaing, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, le président de la Commission européenne Jacques Delors, assaillis par les journalistes, ont «regretté» ou «déploré» la publication.

Les milieux de presse sont restés prudents: les chaînes de télévision n'ont pas ouvert sur l'information et le quotidien Le Monde traite l'information en page 11 en rappelant une anecdote: en 1984, un journaliste avait posé la question directement au président Mitterrand lors d'une réunion en petit groupe. «Oui, et alors?», avait répondu le chef de l'Etat. La réponse n'avait pas été répercutée publiquement.

M. Jean Miot, un des «patrons» du quotidien conservateur Le Figaro et président d'une puissante organisation patronale de la presse, a estimé qu'il serait regrettable que la presse française «tombe dans le caniveau de certains confrères anglo-saxons».

La présidence de la République s'est refusée à tout commentaire. Mais l'hebdomadaire et le journaliste Philippe Alexandre justifient leur décision par le fait que le président Mitterrand, selon eux, ne cache plus l'existence de sa fille.

M. Miot estime lui aussi que «ce reportage n'a pu se faire sans l'assentiment du président, qui a décidé de dévoiler sa vie privée».

Pour le rédacteur en chef de Paris-Match, Patrick Mahé, le président Mitterrand a la volonté de «lever des tabous lui-même». «Cela fait un an que l'on voit François Mitterrand en public avec sa fille. Ils se montrent, il l'a emmenée lors d'un voyage officiel en Afrique du Sud et elle était à la réception donnée lors de la visite en France de l'empereur du Japon», a-t-il souligné.

Philippe Alexandre affirme également que Mazarine et sa mère, conservatrice dans un musée parisien, ne pouvaient pas vraiment être considérées comme des personnes privées. Selon lui, elles ont, pendant une période, habité un immeuble dépendant de l'Etat et «étaient protégées par des gardes républicains».

MINORITÉS

SUITE DE LA PAGE 1

le qualifie d'une «arme à double tranchant» dans la poursuite de sa carrière politique.

«Je me présente comme un candidat — tout simplement», dit-il. Mais il n'en demeure pas moins, ajoute-t-il du même coup, que sa présence au conseil municipal aiderait à «apporter certains ajustements» aux programmes de la Ville, surtout ceux qui ont trait à l'égalité à l'emploi, à l'amélioration des relations interculturelles et à la sécurité publique.

Pour sa part, Kettly Beauregard se frotte lorsque l'on lui fait remarquer qu'elle est la seule candidate de Vision Montréal appartenant à une minorité visible.

«Le terme «minorité visible» est un terme de fonctionnaires. Moi, je suis une Montréalaise issue d'une autre culture. Je fais campagne comme n'importe quel candidat le fait, réplique celle qui est colistière du chef de VM, Pierre Bourque, dans le district de Marie-Victorin. Je ne fais pas campagne en tant que minorité visible. De toute façon, les gens le voient.»

Mme Beauregard, elle aussi d'origine haïtienne, estime toutefois que

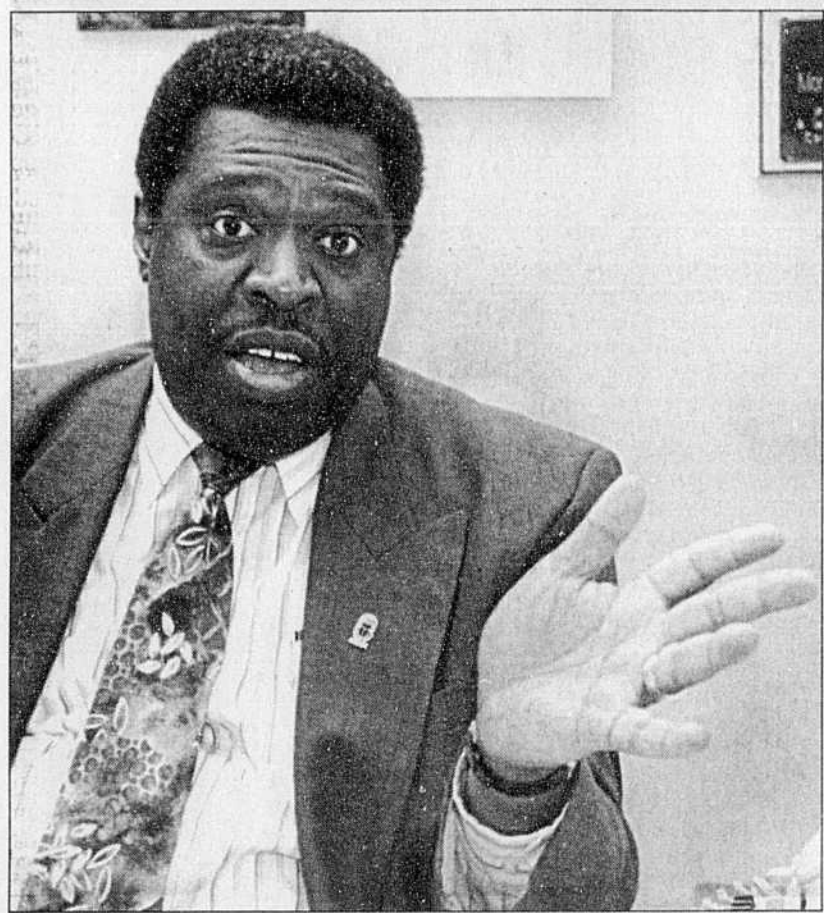
son élection favoriserait «des relations plus harmonieuses entre les groupes ethniques» et «calmerait les tensions» entre ces derniers et les autorités de la Ville.

Parmi les sept candidats émanant d'une minorité visible, certains estiment que c'est David Ly qui a les plus fortes chances de gagner. L'ingénieur de 29 ans, qui brigue les suffrages comme candidat du Parti des Montréalais dans Victoria, jouit d'une organisation impressionnante et courtise en particulier la population immigrante du district.

C'est d'ailleurs le PM de Jérôme Choquette qui compte le plus grand nombre de candidats issus des minorités visibles avec, outre David Ly, Van Petteway dans Peter-McGill et Pierre-Erick Noël dans Etienne-Desmaré.

La Coalition démocratique Montréal écologique mise sur Dan Philip, le leader de la Ligue des Noirs du Québec, dans Notre-Dame-de-Grâce, et sur Philip Chee dans Louis-Riel.

A part M. Hyppolite, l'équipe du RCM comprend un autre candidat de couleur de peau autre que blanche. Il s'agit de Nadir Haddam, dans Saint-Edouard.



Keder Hyppolite

PAIX Les conclusions en juin

SUITE DE LA PAGE 1

enquête portant sur le corps de police de la ville et l'intervention de la Sûreté du Québec.

C'est le juge de la Cour du Québec, Pierre Verdon, qui a été désigné pour mener l'enquête. Ce dernier avait été nommé sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique dès la création de ce ministère en 1986, avant d'accéder à la Cour du Québec en 1988. Il a notamment assumé le poste de procureur auprès de la Commission d'enquête sur le crime organisé et a été substitué du procureur en chef de Montréal.

Le ministre Ménard a précisé que le magistrat bénéficierait d'un mandat assez large. Il devra revoir les éléments qui ont motivé l'enquête de la Sûreté du Québec et qui ont mené à l'opéra-

tion Brigade, analyser la façon dont l'opération a été conduite et évaluer les alternatives possibles.

«M. Verdon examinera également les allégations faites contre le corps de police de Chambly, a souligné le maire Ménard. Il n'est cependant pas nommé pour juger les crimes qui auraient pu être commis, si de tels crimes sont réellement survenus.»

Les conclusions de l'enquête devraient être déposées le 1er juin 1995. Le ministre a assuré qu'elles seraient rendus publics.

Le directeur général de la SQ, Robert Lavigne, présent à la conférence de presse, s'est dit prêt à collaborer pleinement à l'enquête au même titre que M. Roch. Il a par ailleurs précisé que la SQ n'avait rien à se reprocher dans ce dossier et a refusé d'adresser des excuses publiques aux policiers de Chambly. «Si on a fait

cette intervention, c'est qu'on avait des motifs suffisants, a souligné M. Lavigne. Je n'ai aucune crainte sur la qualité de notre travail.»

Le ministre de la Sécurité publique s'est réjoui, malgré ces menus accrochages, de voir les deux corps policiers réunis autour de la même table. «Il faut que cessent ces rivalités qui consomment inutilement de l'énergie», a-t-il souligné.

M. Ménard a annoncé par ailleurs qu'il avait donné son approbation à une entente survenue entre la Ville de Chambly et celle de Saint-Hubert, confiant la direction par intérim du service de police de Chambly au directeur du poste de police de Saint-Hubert, Pierre Trudeau. La nomination de cet ex-président de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec a été accueillie avec enthousiasme par la SQ et la Fédération des policiers du Québec.

Brevets pharmaceutiques: bloquistes et sénateurs conservateurs contrent l'attaque libérale

MANON CORNELLIER PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les députés bloquistes et les sénateurs conservateurs ont réussi hier à contrer l'attaque amorcée par quelques députés libéraux contre la loi sur les brevets pharmaceutiques.

Mais ces libéraux n'entendent pas accepter la défaite si facilement et ont promis de revenir à la charge. Le Bloc, lui, ne baissera pas sa garde, ont averti les députés Gilbert Filion et Ghislain Lebel.

Cette controverse, qui a éclaté dans un obscur comité parlementaire chargé de revoir la réglementation gouvernementale, a mis en évidence les mêmes divisions régionales et partisanes qui ont marqué le débat autour de cette loi en 1992.

La loi C-91 a porté à 20 ans la durée des brevets qui protègent les nouveaux médicaments. Cela a forcé les fabricants de produits génériques à at-

tendre plus longtemps avant d'obtenir l'autorisation de réaliser des copies vendues à meilleur prix.

La division a été alimentée par le fait qu'une bonne partie des créateurs de nouveaux médicaments se trouve dans la région montréalaise alors que les fabricants de produits génériques sont concentrés en Ontario et au Manitoba.

Québec a donc toujours été favorable à la loi C-91 alors que dans les autres provinces on craignait l'impact qu'elle C-91 pourrait avoir sur le prix des médicaments et, par ricochet, sur les soins de santé.

Les députés libéraux s'opposent à ce que l'on limite aussi sévèrement la liberté d'action des fabricants de produits génériques.

Le 20 octobre dernier, l'ontarien Dan McTeague a donc proposé au comité de révoquer tous les règlements à cet effet, ce qui aurait rendu inopérant ce volet de la loi. Il a reçu l'appui du Par-

ti réformiste et de son collègue Tom Wappel tandis que deux députés et un sénateur libéraux se joignaient au Bloc pour s'y opposer.

Hier, le libéral Derek Lee a pris la relève en adoptant une méthode plus subtile. Il a suggéré que le comité étudie encore le règlement en question. Des six libéraux présents, seul le sénateur lavallois Pietro Rizzuto lui a tenu tête, en compagnie des bloquistes et des conservateurs.

Le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé a soutenu que le geste des députés n'était pas le reflet d'une politique du gouvernement. «Le gouvernement a l'intention de garder le «bill» comme il est», a-t-il affirmé.

Favorables à la loi, les députés de Saint-Léonard, Alfonso Gagliano, et de Lachine—Lac-Saint-Louis, Clifford Lincoln, ne paraissent pas davantage inquiétés que M. Massé.

Fermeture temporaire de SM-3

Sept-Îles (PC) — Hydro-Québec a mis la clef dans la porte à son chantier de construction du projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite, sur la Côte-Nord, en raison d'un conflit qui oppose un de ses sous-traitants à un groupe de chômeurs. Cette décision entraîne la mise à pied temporaire des quelque 400 travailleurs qui oeuvraient sur les lieux.

Pour la troisième fois en moins de deux mois, un groupe de travailleurs affiliés à la FTQ-Construction s'est massé à la barrière de sécurité du projet de barrage SM-3, hier, pour dénoncer

les politiques d'embauche d'un entrepreneur de l'extérieur, la firme Nelson Excavation, de Bernières, près de Québec.

Dès 5h30, ils étaient près d'une centaine à réclamer les 17 emplois que l'entreprise chargée de l'aménagement d'une galerie de dérivation pour ce projet, a octroyé à des travailleurs de l'extérieur.

«Il y a un manque de bonne volonté de la part de Nelson Excavation et il existe des gens compétents ici dans la région pour effectuer ce travail là», a déclaré l'un des manifestants.

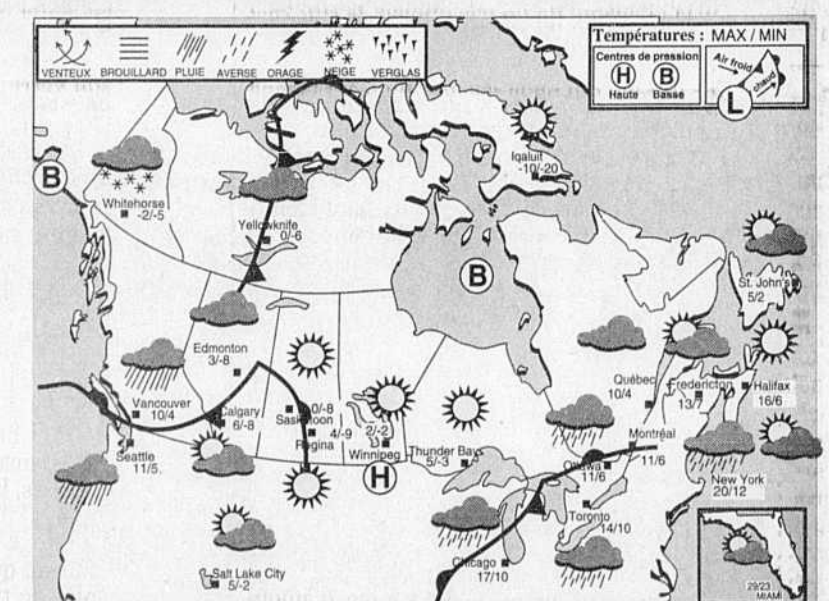
Pendant ce temps, une trentaine de chômeurs se sont dirigés vers les installations de l'entrepreneur, situées à environ 100 kilomètres au nord de la route 138. La direction de Nelson Excavation n'a même pas attendu l'arrivée du groupe et a tout simplement plié bagage en fin d'avant-midi.

Exaspérée par ces nombreuses chicanes internes qui retardent régulièrement l'avancement de ses travaux, Hydro-Québec a pris les grands moyens en décidant de fermer le chantier pour une période indéterminée.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Samedi, Dimanche, Lundi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).



Environnement Canada

Situation générale: A la suite d'une perturbation en provenance des Grands Lacs, les nuages envahiront progressivement la province vendredi. Des averses sont associées à ces nuages. Elles débuteront le matin en Abitibi pour atteindre le sud-ouest de la province durant l'après-midi ou la soirée puis les secteurs plus à l'est par la suite. Le temps nuageux avec des averses persistera demain sauf en Abitibi où on assistera à un dégel. Malgré des nuages et des précipitations, les températures seront généralement au-dessus des normales jusqu'à demain.

Prévision à long terme pour Québec

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Samedi, Dimanche, Lundi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

Prévision à long terme pour OTTAWA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Samedi, Dimanche, Lundi. Includes weather icons and temperature ranges (max/min).

LE DEVOIR. LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30. 2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9. RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333. PUBLICITÉ (514) 985-3344 (514) 985-3344 (514) 985-3399 (514) 985-3399. SERVICE DES ABONNEMENTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30. Montréal (514) 985-3355 Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559.

LE DEVOIR est publié par LE DEVOIR Inc. dont le siège social est situé au numéro 2050 de Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par les Imprimeries Québec LaSalle, 7743 de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à publier et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 775 boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général: (514) 985-3333; service à la clientèle: (514) 985-3355; publicité: (514) 985-3399.